

Paris, le 26 mars 2014

Le Conseil d'Administration de BOURBON désigne le Cabinet KPMG en tant qu'expert indépendant pour évaluer l'offre publique d'achat annoncée par JACCAR Holdings

Le Conseil d'Administration de BOURBON a approuvé la proposition du comité des administrateurs indépendants du Groupe de nommer le cabinet KPMG en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre, en application des dispositions de l'article 261-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.